



## Les Leçons d'Introduction à la Psychanalyse

2022-2023 :  
À partir de quand est-on fou ?

*Leçon 1, décembre 2022 : « Le fou : un sujet comme tel. » Lecture des Mémoires d'un névropathe, de Daniel-Paul Schreber. <sup>1</sup>*

## Le fou, un sujet comme tel, par Remi Lestien

### A. LE THÈME DE L'ANNÉE

Nous avons mis au programme, pour lancer cette année sur la folie, un texte des *Autres écrits* : « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* » <sup>2</sup>, qui date de 1966.

Vous comprenez donc qu'il s'agit d'un texte d'après coup, écrit à l'occasion de la parution de la première (véritable) traduction en Français des *Mémoires d'un névropathe* <sup>3</sup>. Nous allons profiter de cet après-coup pour prendre de la hauteur sur le texte essentiel d'« Une question préliminaire... » <sup>4</sup> qui était paru huit ans plus tôt. (Le Séminaire sur les psychoses <sup>5</sup> étant lui prononcé au cours de l'année 1955-56.)

Commençons par évoquer ce que le thème de l'année engage. La folie est de tout temps un problème de civilisation, avec ses splendeurs et ses atroces misères, qui touche à ce que l'être humain a de plus essentiel. Le terme même de folie, dans le langage courant, se distribue sur deux registres : le registre de l'égarement inquiétant et dangereux, que ce danger soit pour l'individu ou pour la collectivité, et le registre de la bizarrerie, de l'extravagance, de l'excès ou de l'exceptionnel.

Très curieusement, ce premier registre, dont Michel Foucault avait magnifiquement fait l'histoire, a disparu du lexique médical au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Lacan, lui, ne craint pas de l'utiliser. Voyons cela de plus près.

Dès sa thèse <sup>6</sup> en 1932, il distingue les deux grands champs de la psychiatrie classique, le groupe des démences et le groupe des psychoses. Les démences comportent un déficit capacitaire lié à une lésion organique, alors que tout au contraire, les psychoses sont caractérisées par l'absence de tout déficit capacitaire et par l'absence de lésions organiques. Et c'est dans ce deuxième

<sup>1</sup> J. Lacan, « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* » *Autres écrits*, Seuil, 2001, p. 213 à 217.

<sup>2</sup> Lacan J., « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* », *Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, p. 213, texte publié initialement dans les *Cahiers pour l'analyse*, n° 5, novembre-décembre 1966.

<sup>3</sup> Schreber D.-P., *Denkwürdigkeiten eines Nervenkranken*, trad. Duquenne P. et Sels N., *Mémoires d'un névropathe*, Paris, Seuil, 1975. Lacan avait eu avant publication connaissance de cette traduction.

<sup>4</sup> Lacan J., « D'une question préliminaire à tout traitement de la psychose », *Écrits*, Seuil, 1966, p. 531.

<sup>5</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, texte établi par J.-A Miller, Paris, Seuil, 1981.

<sup>6</sup> Lacan J., *De la psychose paranoïaque dans ses rapports avec la personnalité*, Paris, Seuil, 1975, p. 13.

champ qu'il regroupe, sous le terme de personnalité, toutes les capacités de synthèse psychique qui forment ce que l'on pourrait appeler le « *sens humain* »<sup>7</sup> d'un individu.

Pour aborder la folie, ce concept de personnalité est ainsi un premier jalon... mais vous entrevoyez déjà que ce concept déborde le strict champ de la psychiatrie. Ce concept sera ensuite abandonné au profit de celui de sujet, puis enfin de *parlêtre*... mais Lacan maintiendra toujours son intérêt majeur pour ce domaine proprement humain qui est celui de la folie.

Cette thèse, du fait même de Lacan, n'aura pas de retentissement bien au-delà des cercles universitaires auxquels sont réservées de telles publications.

Extrayons maintenant trois citations provenant de conférences ou de textes qui eux étaient destinés à un plus large public : en 1947, 1958 et 1967, à savoir tous les dix ans. Ces trois citations vont nous permettre de circonscrire ce qu'il entendait quand il parlait de folie – l'une est tirée d'un grand texte des *Écrits*, « Propos sur la causalité psychique »<sup>8</sup>, la seconde provient du texte que nous allons travailler cette année : « D'une question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », et la dernière d'une conférence<sup>9</sup> faite peu avant 1968 à un collègue de psychiatrie, que l'on peut retrouver sur internet.

Voici ce que disait Lacan en 1947 :

« l'être de l'homme, non seulement ne peut être compris sans la folie, mais il ne serait pas l'être de l'homme s'il ne portait pas en lui la folie comme la limite de sa liberté. »<sup>10</sup>

La folie fait partie de toute expérience humaine et cette affirmation tranche avec ce que développait son ami Henri Ey qui lui situait la folie comme une insulte à la liberté.

En 1958, dans la Question préliminaire :

« Ce que nous affirmons ici, c'est qu'à reconnaître le drame de la folie, la raison est à son affaire, *sua res agitur*, parce que c'est dans la relation de l'homme au signifiant que le drame se situe. »<sup>11</sup>

C'est toujours à la vérité qu'il s'attache, mais à une vérité dont il faut répondre en raison, parce que le drame des humains est d'être lié, par le langage, aux signifiants.

Enfin, en 1967 il s'en prend à une certaine utilisation de la psychanalyse dans l'abord de la folie par la psychiatrie (c'était une autre époque).

« c'est qu'il y a quelque chose qui ne va pas du côté de la compréhension, quand on est en présence [...] [du] fou. Psychotique, si vous voulez. »<sup>12</sup>

La remarque est acide, car il dit aux psychiatres : si vous prétendez comprendre votre malade, c'est que vous croyez être transparent à vous-même. C'est au contraire à une clinique de l'angoisse que Lacan se réfère.

On pourrait ajouter à la liste « Joyce le Symptôme »<sup>13</sup> en 1975.

Trois points pour commencer à s'y retrouver.

---

<sup>7</sup>. *Ibid.*, p. 14.

<sup>8</sup>. Lacan J., « Propos sur la causalité psychique », *Écrits*, *op. cit.*, p.151. Ce texte reprend une conférence faite à Bonneval lors de journées organisées par son ami Henri Ey.

<sup>9</sup>. Lacan J., « Petit discours aux psychiatres de Sainte-Anne », 1967, disponible sur internet.

<sup>10</sup>. Lacan J., « Propos sur la causalité psychique », *op. cit.*, p. 151, repris dans « D'une question préliminaire... », *op. cit.*, p. 575.

<sup>11</sup>. Lacan J., « D'une question préliminaire... », *ibid.*, p. 574.

<sup>12</sup>. Lacan J., « Petit discours aux psychiatres de Sainte-Anne », *op. cit.*

<sup>13</sup>. Lacan J., « Joyce le Symptôme », *Autres écrits*, *op. cit.*, p. 565.

- C'est bien la parole et la vérité du sujet qui sont au cœur de la folie. Ne s'en tenir qu'au comportement et à la supposée réalité qu'un observateur pourrait enregistrer, ne peut que mener au pire.
- L'être humain a un rapport très étroit avec sa propre image, c'est-à-dire avec l'image de l'autre, mais il va plus fondamentalement se définir comme aliéné symboliquement – c'est « vrai » pour tout parlant. Dit autrement : nous sommes tous du même côté du mur du langage. Le praticien se doit donc d'avoir avec celui qui s'adresse à lui, une « fraternité discrète »<sup>14</sup> comme Lacan l'indiquait dans « L'agressivité en psychanalyse »... une fraternité qui se détourne de la banale et médiocre compassion et de la vulgaire volonté de compréhension.
- À cette époque Lacan utilisait le concept de sujet, mais c'est un concept qui nécessite d'être rigoureux et en réalité radical. Nous sommes sujets du signifiant. Le signifiant ne fait que nous représenter pour un autre signifiant – le sujet n'est donc qu'un vide, un manque d'être – un trou, si j'ose dire, avide d'identification. Le manque à être, voilà notre point de repère pour nous y retrouver avec la folie. Nous y retrouver parce que nous avons à nous y retrouver.

Pour chaque sujet, la réponse à ce manque à être révèle une position subjective choisie inconsciemment, dont il est la pure victime... mais dont il est aussi responsable<sup>15</sup> – c'est la position développée en 1965 dans « La Science et la Vérité » (Position que Lacan qualifiait même de terrorisme, en souriant de pouvoir offusquer la bien-pensance)

## B. CHRONOLOGIE

Avant de rentrer dans cette « logique du sujet » que nous venons de cerner, reprenons la chronologie.

Le texte que nous avons choisi pour introduire notre année sur la folie est tardif et Lacan s'en sert pour ré-interpréter après-coup tant le livre du président Schreber, que l'article de Freud et son propre travail sur la psychose. Il nous donne donc l'occasion de prendre du recul sur tout ce pan de la recherche en psychanalyse et d'avoir une idée plus précise de la succession des scissions épistémiques sur soixante-cinq ans.

C'est en 1903 qu'est paru *Mémoires d'un névropathe*, par Daniel Paul Schreber. Ce magistrat allemand né en 1842, est fils d'un médecin connu de Leipzig. Je résumerai sa vie, que nous aurons l'occasion de préciser, à deux événements. \* Un peu après quarante ans, il tente de se faire élire au Reichstag. Son échec déclenche un état dépressif grave avec tentative de suicide. Les soins psychiatriques du docteur Flechsig sont efficaces, et lui permettent de reprendre sa carrière. \* Il finit par être nommé, à cinquante et un ans, au poste prestigieux de président à la Cour d'appel de Dresde. C'est à ce moment qu'il déclenche son délire. Au cours de son hospitalisation, il écrira pour se justifier, ou plutôt pour rendre compte de sa maladie, ses *Mémoires* – il a alors soixante et un ans. Il meurt huit ans plus tard, en 1911, à l'hôpital.

Freud s'empare de ce texte en 1910. Il en fait une analyse fouillée qui paraîtra en 1911 dans une revue de psychanalyse (alors que Schreber était toujours vivant) et vous savez qu'il

<sup>14</sup>. Lacan J., « L'agressivité en psychanalyse », *Écrits, op. cit.*, p. 123.

<sup>15</sup>. Cf. Lacan J., « La Science et la Vérité », *Écrits, op. cit.*, p. 858.

l'intégrera à son livre *Cinq psychanalyses*. Freud fait une lecture du livre de Schreber, et en rend compte comme de l'analyse d'un cas pour aborder avec ses outils conceptuels la paranoïa.

En 1955-56, Lacan prend à bras le corps la question des psychoses dans son Séminaire III : *Les psychoses*.<sup>16</sup> Ce Séminaire est le troisième si l'on prend la numérotation habituelle, mais, dans ce texte il en fait le cinquième, ce qui est le cas si on y adjoint deux séminaires antécédents prononcés au domicile de Lacan devant quelques élèves, consacrés, l'un à *L'Homme aux loups*<sup>17</sup>, l'autre à *L'Homme aux rats*<sup>18</sup>.

C'est au début de ce séminaire en décembre 1955 qu'est publiée la traduction d'Ida Macalpine accompagnée d'une critique des théories de Freud.

Deux ans plus tard, Lacan fait paraître en 1958 dans le numéro quatre de *La Psychanalyse* « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose », écrit en décembre 1957 et janvier 1958.

Puis, à nouveau dix ans plus tard, alors que commence son douzième séminaire, « La logique du fantasme »<sup>19</sup>, il fait paraître ce court texte qui accompagne la parution d'une nouvelle traduction en français du texte de Schreber, par Paul Duquenne et Nicole Sels, deux élèves de Lacan. Ce texte sort initialement dans *Cahiers pour l'analyse* n° 5 en 1966 – une publication initiée au milieu des années 60 par un petit groupe de normaliens dans le sillage de l'enseignement de Lacan, où figuraient à la fois Jacques-Alain Miller, François Régault et Alain Grosrichard.

Vous en connaissez le titre : « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* »<sup>20</sup>.

« À vrai dire, cette traduction vient éclairer ce discours le plus récent, [celui de Lacan] exactement comme il en fut pour le discours premier de Freud [...]. Elle nous permettra quant à nous, peut-être de reprendre le fil qui nous a conduits à l'aventure freudienne. Soit cette tranchée ouverte avec notre thèse, ce cas Aimée que nous n'inscrivons pas dans le recueil qui paraît de nos *Écrits* »<sup>21</sup>, parus, vous le savez, en 1966.

Il s'agit de reprendre le fil... mais un « en effet » vient éclairer cette « non parution ». Ce qu'il faut comprendre c'est que nous retrouvons tout à la fois un continuum et une discontinuité entre la thèse de Lacan, écrite du vivant de Freud, et ce texte, paru en 1966. C'est un continuum branché directement sur Freud mais par une tranchée. Lacan est bien celui qui a repris Freud en le relisant, comme il demande à son auditoire de relire Schreber – gardons pour le moment cette tranchée comme une énigme.

### C. LIRE LE TEXTE

Nous avons dorénavant trois textes à lire, celui de Schreber, celui de Freud et celui de Lacan dans sa « Question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ».

Freud a lu Schreber, Lacan a lu Schreber et Freud et il est dans un moment où il se retourne sur toutes ces couches successives de lecture pour les interpréter. Cela suppose, pour nous français,

---

<sup>16</sup>. Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, op. cit.

<sup>17</sup>. Freud S., *L'Homme aux loups*, Paris, PUF, 2009.

<sup>18</sup>. Freud S., *L'Homme aux rats*, *journal d'une analyse*, Paris, PUF, 1992.

<sup>19</sup>. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XIV, « La logique du fantasme », inédit.

<sup>20</sup>. Lacan J., « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* », op. cit., p. 213.

<sup>21</sup>. *Ibid.*, p. 215.

une interprétation première du texte de Schreber... et pourrions-nous ajouter, une traduction de Freud. Une traduction qui nous *éclaire de la lumière du texte ici produit*.

Nous-mêmes sommes à la tâche de lire Schreber, Freud et Lacan, pour nous éclairer sur cette fonction essentielle de la lecture et nous introduire ainsi à ce que Lacan appelle ici « le sujet comme tel ». Voici comment Lacan le dit précisément à propos de cette nouvelle traduction : « s'éclairer de la lumière du texte ici produit, [...] à l'appuyer sur le texte même qui lui sert d'objet. Ce qu'à notre su, nous fûmes le premier à faire avec cette ampleur. [...] à se laisser guider par un texte aussi éclatant [...] D'y introduire le sujet comme tel. »<sup>22</sup>

Peut-être, apercevez-vous déjà l'entremêlement, de ce qu'il en est de la lecture, de la question du sujet, et de la traduction. Pour atteindre le sujet, il nous faudra s'y retrouver avec cet entremêlement (ce nœud) et pour cela il faut savoir lire. Savoir lire comme Lacan nous démontre que Freud a su lire.

C'est ce qu'il avance au début de son Séminaire III : « Il prend le livre d'un paranoïaque, dont il recommande platoniquement la lecture au moment où il écrit sa propre œuvre – *ne manquez pas de le lire avant de me lire* – et il en donne un déchiffrement champollionnesque, il le déchiffre à la façon dont on déchiffre les hiéroglyphes. [...] Il y a là une rencontre exceptionnelle entre le génie de Freud et un livre unique. »<sup>23</sup>

« J'ai dit *génie*. Oui il y a de la part de Freud un véritable coup de génie qui ne doit rien à aucune pénétration intuitive – c'est le coup de génie du linguiste qui voit apparaître plusieurs fois dans un texte le même signe, part de l'idée que cela doit vouloir dire quelque chose, et arrive à remettre debout l'usage de tous les signes de cette langue. »<sup>24</sup>

Lacan nous montre qu'il *faut se laisser guider par un texte aussi éclatant...* pour découvrir du neuf, de l'inédit – ce que peut être la création subjective dans son plus singulier. C'est tout le contraire d'avoir à s'y retrouver avec ce que l'on sait déjà. Car ce n'est qu'après l'analyse linguistique du phénomène de langage que l'on peut établir légitimement la relation qu'il constitue dans le sujet et du même coup délimiter l'ordre des “machines” (au sens purement associatif qu'a ce terme dans la théorie mathématique des réseaux) qui peuvent réaliser ce phénomène. »<sup>25</sup>

L'ordre des machines est repris ici par Lacan avec la précision qu'il s'agit de la logique, une logique qui est tout le contraire d'un déficit ou d'une dissociation des fonctions. La logique est une construction, comme une machine est construite, mais à la différence de la construction d'une machine en série, pour le sujet humain cela a un côté radicalement singulier – c'est tout le contraire d'une conception biologique ou psychologique de l'homme, qui elles supposent l'universel et le particulier. On saisit donc l'extrême importance qu'il y a à ne rien à comprendre au préalable. Il faut, c'est une exigence, accepter l'inouï de la rencontre avec un texte.

« Car pour construire le sujet comme il convient à partir de l'inconscient, c'est de logique qu'il s'agit »<sup>26</sup>. C'est la logique qu'il faut chercher et trouver dans la chaîne signifiante, cette logique que la lecture de Freud a révélée et que Lacan situe dans l'énonciation.

---

<sup>22</sup> *Op. cit.*, p. 213 & 214.

<sup>23</sup> Lacan J., *Le Séminaire*, livre III, *Les Psychoses*, *op. cit.*, p. 19.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Lacan J., « Du traitement possible de la psychose », *op. cit.*, p. 540-541.

<sup>26</sup> Lacan J., « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* », *op. cit.*, p. 214.

#### D. « INTRODUIRE LE SUJET COMME TEL »

« L'aise que Freud se donne ici, c'est simplement celle, décisive en la matière, d'y introduire le sujet comme tel, ce qui veut dire ne pas jauger le fou en termes de déficit et de dissociation des fonctions. »<sup>27</sup>

... *construire le sujet comme il convient à partir de l'inconscient.*

Introduire le sujet comme tel, c'est fondamentalement faire crédit au psychotique, lui faire confiance et prendre au sérieux ce qu'il nous dit. C'est à découvrir sa logique que l'on pourra certes pousser une porte ouverte, mais avoir la surprise de rencontrer de l'inconnu au-delà. En se servant de ses trouvailles, de ses inventions singulières, il sera possible de l'aider à s'organiser un monde à sa mesure. Cela suppose « une soumission entière, même si elle est avertie, aux positions proprement subjectives du malade, positions qu'on force trop souvent à les réduire dans le dialogue ». <sup>28</sup>

Le praticien doit ainsi se faire l'avocat de celui qui nous propose le texte de ses souffrances. Il s'agit moins de le défendre devant une instance qui le jugerait, mais de donner à son texte toute la possibilité de venir au-devant de la scène, et de considérer son auteur comme un sujet de plein droit.

Si tous les humains sont aux prises avec le langage, pour le psychotique c'est plus particulièrement douloureux, il est donc en position de nous enseigner sur ce qu'est véritablement le langage. Au fond, ce qui est essentiel c'est que le langage n'est pas d'abord un outil de communication ou de signification mais, plus fondamentalement, qu'il est effet d'un parasite pour le corps – Lacan parlait même d'un cancer – c'est cette opération du langage sur le corps qui fait le sujet.

La thèse de Lacan, c'est que le sujet de la parole est fondamentalement accroché à un écrit. Ce n'est pas développé dans la « Question préliminaire », mais c'est ici annoncé comme un programme à venir. Le retour à Freud, c'est-à-dire la continuité avec l'hypothèse de Freud, c'est qu'il faut en venir au texte – d'où l'importance de la traduction sur laquelle repose ce petit article des *Cahiers pour l'Analyse*.

#### E. « SUJET DE LA JOUISSANCE »

« Voilà-t-il pas que le texte de Schreber s'avère un texte à inscrire dans le discours lacanien »<sup>29</sup>. Le « sujet comme tel » va au-delà du sujet du signifiant – c'est un coup de force de Lacan qui ré-interprète son propre texte de la « Question préliminaire ».

Ce que dit alors Lacan, c'est que le sujet Schreber devient « ce texte déchiré [...] d'où s'élève le hurlement qu'il qualifie de miraculé comme pour témoigner que la détresse qu'il trahirait n'a plus avec aucun sujet rien à faire. »<sup>30</sup>

Cette nouvelle traduction permet en effet de rendre compte des nouvelles avancées de Lacan. Il n'est plus simplement aux prises avec la radicalité du signifiant mais à un en-deçà beaucoup plus crucial.

---

<sup>27</sup>. *Ibid.*

<sup>28</sup>. Lacan J., « Du traitement possible de la psychose », *op. cit.*, p. 534.

<sup>29</sup>. Lacan J., « Présentation des Mémoires d'un névropathe », *op. cit.*, p. 215.

<sup>30</sup>. *Ibid.*

C'est, en-deçà du sujet, le lieu de l'angoisse dans lequel Lacan voit surgir un indicible qui leste le sujet – c'est ce manque qui manque au sujet Schreber. Schreber « sujet de la jouissance » pourrait-on dire, en soulignant que cette expression est un oxymore. Ce « sujet de la jouissance » est déjà présent chez Freud et bien évidemment chez Schreber, mais révélé par la lecture de Lacan.

C'est cette nouvelle traduction qui rend plus acérée cette lecture – non seulement est mis « en lumière la pertinence des catégories que Freud a forgées »<sup>31</sup>, mais est confirmé le bien fondé des avancées de Lacan depuis la « Question préliminaire ».

## F. COMMENCEMENTS

Mais ce court texte est aussi pour Lacan l'occasion d'une ré-interprétation de son propre rapport à Freud, et sans doute de son rapport à l'expérience analytique. Reprendre cette notion dépassée de la connaissance paranoïaque, de même que le concept de personnalité que j'ai rappelé tout à l'heure, c'est montrer le franchissement que sa thèse a permis dans son propre parcours de psychiatre. Sa thèse est une « tranchée ouverte », un pas franchi sans possibilité de retour en arrière. Son refus de la publier dans les *Écrits* rend compte de sa volonté de séparation d'avec la psychiatrie universitaire, et témoigne de son accrochage à l'aventure freudienne.

C'est en effet peut-être le terme de séparation, tel qu'il l'avait cerné dans le Séminaire XI<sup>32</sup>, qui conviendrait le mieux ici. Séparation d'avec la jouissance, avec les affres<sup>33</sup> des commencements qui vont avec. Le terme est dans le texte, avec tout son poids. Lacan s'appuie sur la différence entre la routine mathématique, toujours aisément enseignable, et la confrontation aux trouvailles de l'inédit. C'est très vraisemblablement homologue à l'expérience analytique elle-même, expérience qu'il avait commencée peu avant la soutenance de sa thèse, au cours de l'été 1932.

À ce moment de l'enseignement de Lacan, c'est là qu'il place l'objet *a* et que la clinique prend la coloration de l'angoisse. Ce petit *a*, cause de l'angoisse, est évidemment absent du texte de 1958, mais dans notre lecture il sera intéressant de voir où il affleure sans qu'il soit encore isolé par Lacan comme ici, dix ans plus tard.

Voici comment Lacan le situe : « le résidu irréductible de la constitution du sujet est porté au maximum de son emploi anxiogène par la fonction psychanalytante. »<sup>34</sup>

## G. De la PSYCHIATRIE à la PSYCHANALYSE

Les affres des commencements, c'est sans doute aussi le prix qu'a payé Lacan pour se sortir des cercles dans lesquels il avait commencé sa carrière médicale. Je n'ai pas insisté sur les affres, mais le mot est très fort avec ses attenances avec l'angoisse. On parle des affres du martyre ou de l'agonie.

Et bien ce texte est pour nous un belvédère qui permet de revisiter son parcours de la psychiatrie à la psychanalyse. Cet aller sans retour n'est pourtant pas un rejet de la psychiatrie, car Lacan n'a jamais cessé de s'adresser aussi aux psychiatres – il a par exemple animé des présentations

---

<sup>31</sup>. *Ibid.*, p. 214.

<sup>32</sup>. Lacan J., *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, texte établi par J.-A. Miller, Paris, Seuil, 1973.

<sup>33</sup>. Lacan J., « *Présentation des Mémoires d'un névropathe* », *op. cit.*, p. 216.

<sup>34</sup>. *Ibid.*

de malade à l'hôpital Henri Rousselle jusqu'à la fin de sa vie. Jacques-Alain Miller en rend compte dans un formidable texte.<sup>35</sup>

Vous me permettrez de ne faire qu'un court détour par l'ouvrage de Michel Foucault, *L'histoire de la folie à l'âge classique*<sup>36</sup>. Lacan a lu le livre de Foucault quand il est paru en 1961 et il s'étonnera longtemps qu'il n'ait jamais fait l'objet d'une publication en psychiatrie. Résumons sa thèse, en disant qu'après une gestion autoritaire et policière des troubles de la raison à l'ère Classique, c'est à la psychiatrie qu'est donnée la charge de prendre en considération cette immense population enfermée dans ce que l'on appelait alors l'asile. Pour Foucault, l'objectivation de la folie alors réalisée est de fait une pseudo libération. La folie est confisquée au profit de la maladie mentale – prenant alors comme point de repère une idéale santé mentale.

Pour Foucault, la prise en charge des patients malades mentaux est l'alibi humaniste de la psychiatrie pour aliéner davantage le fou.

Cette critique féroce de la psychiatrie, qui a transformé la subjectivité en champ pathologique, est en partie reprise par Lacan. Mais il note quand même que c'est par l'observation directe permise par l'enfermement que le symptôme psychiatrique a pu se constituer, et qu'un abord logique de la folie est devenu possible. Surtout il distingue la psychiatrie de la psychanalyse. De fait, tournant foncièrement le dos à toute idée de logique du sujet, la psychiatrie contemporaine méprise (renie) désormais la dimension du langage et de la parole avec de fallacieuses promesses de retour à l'harmonie. L'alibi humaniste prend désormais une coloration grinçante. Les recherches neuro-cérébrales s'acharnent à asseoir leur légitimité sur la découverte de micro-lésions, du moindre désordre métabolique ou de troubles de la conduction neuronale. C'est sur ces hypothèses que se sont succédées l'ère asilaire, l'ère médicamenteuse, puis plus récemment l'ère du traitement par micro électro-stimulations localisées... laissant croire à chaque fois que l'on savait précisément ce que l'on faisait.

Tout au contraire, c'est parce que le clinicien est tout autant, lui aussi, sujet du langage qu'il devrait être directement impliqué dans la relation qui s'établit. Mais attention, ce n'est ni en tant qu'observateur, ni comme savant de ce qu'il comprend, mais comme celui qui peut offrir la possibilité d'un ancrage au patient. Sans oublier le risque que celui-ci soit lié au praticien par une identification mortifère – comme Schreber à Flechsig – il pourrait au contraire trouver un style propre en prenant appui sur un trait du clinicien. ... « La conception du trouble psychiatrique est affaire du clinicien – ce qu'impose le seul abord de ce texte poignant. »<sup>37</sup>

Ne pas repérer cet appui et ce trait c'est risquer d'entraîner un laisser tomber et l'errement dans l'angoisse avec le risque de passage à l'acte. Lacan précise à la fin du texte : « Il ne s'agit là de nul accès à une ascèse mystique, non plus que d'aucune ouverture effusive au vécu du malade, mais d'une position à quoi seule introduit la logique de la cure. »<sup>38</sup>

Non, le plus ordinaire de ce qui est demandé au clinicien, c'est une élévation éthique à la logique d'un sujet. Revenons pour terminer à ce qui est l'objet central de cette première intervention sur la folie.

---

<sup>35</sup>. Cf. Enseignements de la présentation de malades. Intervention faite aux « Journées des mathèmes » de l'École freudienne, 2 novembre 1976.

<sup>36</sup>. Foucault M., *L'histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972.

<sup>37</sup>. Lacan J., « Présentation des Mémoires d'un névropathe », *op. cit.*, p. 217.

<sup>38</sup>. *Ibid.*



## H. QU'EST-CE QUE LE SUJET DE LA FOLIE ?

Reprenons : le signifiant représente le sujet pour un autre signifiant. Le sujet n'est que représenté, il manque d'être et aucun signifiant ne pourra jamais boucher ce manque d'être. C'est dans ce manque à être que git le drame du sujet humain, et si l'on peut dire sa folie. D'une certaine façon, c'est toujours délirer que de vouloir remplir ce trou alors que le signifiant manque. Cette nécessaire production est bien un délire<sup>39</sup> qui a comme particularité de résister à tous les savoirs. Aucun savoir constitué ne permet de comprendre le malade.

Chacun bricole une fiction pour faire avec ce manque d'être, il y a le bricolage approximatif du névrosé, ce que l'on pourrait appeler ses élucubrations fantasmatiques, mais aussi les montages beaucoup plus rigoureux du psychotique. Je reste dans une certaine approximation, mais vous apercevez bien que l'on peut aussi parler de vraie folie quand il y a une stase dans une seule identification véritablement rigide, une identification sans médiation possible directement branchée sur l'universel.

Lacan reprenait un aphorisme de Lichtenberg<sup>40</sup> sous forme de boutade. Mais [...] si un homme qui se croit un roi est fou, un roi qui se croit un roi ne l'est pas moins. »<sup>41</sup> La question de la croyance et de la certitude laisse de la place pour une clinique. Les hommes libres, les vrais, ce sont précisément les fous – libres de leurs identifications sans aucun besoin d'avoir à les justifier. Il s'agit là d'un élément clinique crucial.

Gardons donc ce terme de folie qui a l'avantage de diminuer le risque d'objectivation de la pathologie subjective. Fictions de l'être, certes... mais pour introduire ce travail d'une année sur la folie, nous ne voudrions pas laisser passer l'idée que nous banaliserions les questions que posent la folie depuis toujours à la civilisation. Un fou ça résiste... il y a un réel de la psychose que le psychanalyste accepte de rencontrer

Que faire d'une parole qui a renoncé à se faire reconnaître ? Comment se débrouiller quand l'angoisse broie la moindre possibilité de trouver un arrimage pour le sujet ?

En effet, quand cette séduction de l'être se fait trop accaparante, quand la solution trouvée ne permet de rentrer dans aucune médiation avec l'Autre, la folie n'ayant plus aucun lien dialectique avec la raison, il est d'autant plus important de se poser la « question préliminaire à tout traitement possible de la psychose ». C'est alors un devoir éthique d'être à la hauteur de cette rencontre du fou et d'accepter la mise en danger – en tous cas s'exhausser à la rigueur nécessaire pour d'une lecture du texte que nous devons déchiffrer faire un écrit de défense contre le réel.

Pour le dire simplement, la rencontre avec la folie est une clinique qui fait surgir le réel comme impossible à supporter.

Pour terminer sobrement évoquons les résistances que chacun rencontre. C'est ce que nous dit Lacan ; l'absence de traduction correcte du texte de Schreber est un acte (certes manqué) un refus de se sentir concerné par le concret que le patient nous présente. Une démission, un ne rien vouloir savoir qui mène aux errements.

Remi Lestien, décembre 2022

---

<sup>39</sup>. Cf. Freud S, « Le président Schreber », *Cinq psychanalyses*, Paris, PUF, 1975, p. 315, « Ce que nous prenons pour une production morbide, la formation du délire, est en réalité une tentative de guérison, une reconstruction ».

<sup>40</sup>. « Un fou qui s'imagine être un prince ne diffère pas du prince qui l'est en fait, que parce que celui-là est un prince négatif, tandis que celui-ci est un fou négatif. Considérés sans leurs signes, ils sont semblables »

<sup>41</sup>. Lacan J., « Propos sur la causalité psychique », *op. cit.*, p. 170.